

PATIENTS, USAGERS,

Vous pouvez participer à l'amélioration de la qualité et de la sécurité du système de santé en signalant les événements sanitaires indésirables que vous suspectez d'être liés aux produits de santé, produits de la vie courante et actes de soins sur

www.signalement-sante.gouv.fr

Pour en savoir +
référez-vous à l'affiche
« MON SIGNALEMENT EN BREF »
du Ministère des Affaires Sociales et de la Santé.



MON SIGNALEMENT EN BREF

